

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° II-2291

présenté par
M. Giraud

ARTICLE 55

I. – À l’alinéa 4, substituer au mot :

« vingt-troisième »,

le mot :

« vingt-deuxième ».

II. – En conséquence, à l’alinéa 6, substituer au mot :

« vingt-cinquième »,

le mot :

« vingt-quatrième ».

III. – En conséquence, à l’alinéa 7, substituer au mot :

« trente-troisième »,

le mot :

« trente-deuxième ».

IV. – En conséquence, à l’alinéa 40, substituer au mot :

« trente-troisième »,

le mot :

« trente-deuxième ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.